

PSYNAPSE
ÉCOLE DE PSYCHOTHÉRAPIE

atteste que

Madeleine Lobé

*a suivi avec succès la formation en démontrant ses capacités à exploiter
les connaissances acquises et obtient à ce titre le certificat de*

PRACTICIEN EN HYPNOSE ERICKSONNIENNE

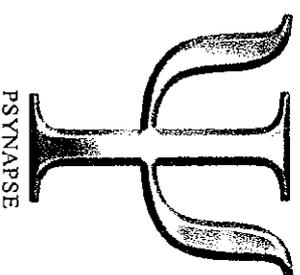
Le 24 Août 2014

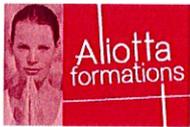


n°29768

Frank Platzek

Philippe Vernois





Attestation de suivi de formation

Je soussignée, Catherine ALIOTTA, Directrice de l'Institut de Formation à la Sophrologie atteste que Madame LOBE ELEME Madeleine a suivi la partie présentielle de la formation « Formation initiale de sophrologue - Session Novembre 2015-VS1&2 » organisée par notre Institut du 06/11/2015 au 05/11/2016, d'une durée de 192 heures.

Fait à Paris, le 05/11/2016.

INSTITUT DE FORMATION À LA SOPHROLOGIE
52, rue René Boulanger
75010 PARIS
RCS Paris 448 189 555

AVERTISSEMENT

La présente attestation n'autorise pas Madame LOBE ELEME Madeleine à se présenter comme un(e) sophrologue diplômé(e) ou certifié(e) par notre Institut, mais uniquement comme un(e) stagiaire en cours de réalisation de sa mise en situation professionnelle (stage).
Seule sa réussite à l'examen devant un jury certificateur permettra à Madame LOBE ELEME Madeleine d'obtenir notre Certification Professionnelle de Sophrologue.



Madame Madeleine LOBE ELEME GUILLABERT

13 avenue saint pierre
94420 Le plessis trévisé

AGENT

MME CLERC MARIE

12 RUE ST LAURENT
77400 LAGNY SUR MARNE

Tél : 01 64 30 05 83

E-mail : agence.marieclerc@axa.fr

Portefeuille : 0077022244

Vos références:

Contrat groupe n°5661127104

Chambre Syndicale de la Sophrologie Membre

Membre N° : 6294

AXA France IARD, atteste que :

Madame Madeleine LOBE ELEME GUILLABERT

**13 avenue saint pierre
94420 Le plessis trévisé**

adhère au contrat d'assurance de groupe N°5661127104 souscrit par la Chambre Syndicale de la Sophrologie le 01/01/2014 pour couvrir son activité de :

SOPHROLOGUE

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **13/04/2017** au **13/04/2018** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à LAGNY SUR MARNE

le 13/04/2017

Pour la société :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI -sauf pour les garanties portées par AXA Assistance